



## Segré et le Haut-Anjou

# Plus d'une décennie d'innovation pour Nova Flore

**Champigné** (Les Hauts d'Anjou) — L'entreprise, spécialiste des prairies fleuries, essaime dans un marché difficile, grâce à la diversification et au développement de gammes innovantes.

### Les gens d'ici

Nova Flore, à Champigné, n'en finit pas de pousser. Spécialisée dans le fleurissement des prairies, l'entreprise de Champigné (3,9 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2016) affiche une santé... florissante. Dans un marché pourtant difficile.

L'année 2016 a été marquée par l'annonce du rachat de la société Jeanne de Laval (18 salariés, 9,1 millions d'euros de chiffre d'affaires), basée à Beaufort-en-Vallée, filiale de la coopérative Terrena et leader français des bulbes à fleurs (Jeanne de Laval est réputée, entre autres, pour ses dahlias Label rouge, lancés sur le marché en 2011).

### « Volonté et optimisme »

« Après le rachat du fonds de commerce, nous avons acquis l'usine de conditionnement de bulbes », précisent Julien et Jérôme Gouy, les patrons, qui ambitionnent de développer de nouvelles gammes en bulbes et semences. Un pétale de plus à leur fleur, en somme.

« Les commandes et la production sont constantes et de nouvelles enseignes nous ont ouvert leurs portes. » Et de poursuivre, ravi : « C'est une belle démonstration de la volonté et de l'optimisme des équipes, pour une année d'innovation qui augure de belles collaborations à l'avenir. »

Que de chemin parcouru depuis 2003, année de la création de l'entreprise par les deux frères !

Au départ, le challenge constituait au développement de mélanges fleuris pour favoriser la biodiversité, tout en réduisant l'usage des pesticides dans les espaces verts.

Quatorze ans plus tard, cette solution innovante a pris tout son sens, avec, notamment, l'interdiction de l'usage des pesticides – dans les espaces verts justement – depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Preuve que Nova



Julien et Jérôme Gouy, cogérants du groupe Nova Flore, ont créé leur entreprise en 2003. Quatorze ans plus tard, ils peuvent se targuer d'avoir développé une affaire qui n'arrête pas de pousser !

Flore a trouvé le filon.

Elle pourrait s'en satisfaire, mais ce n'est pas dans son ADN. Car son créneau, c'est plutôt l'innovation. Chaque année, l'entreprise champignéenne développe ainsi de nouvelles solutions à destination des professionnels et des particuliers.

### Une brassée de récompenses

Des mélanges fleuris aux mycorhizes (1), en passant par les refuges et les nichoirs, Nova Flore peaufine sa stratégie en faveur de la biodiversité. L'arrivée des bulbes à fleurs, vient compléter l'offre végétale.

« Nova Flore souhaite diversifier ses gammes à destination des par-

ticuliers et renforcer sa présence sur le marché du jardin », précisent les patrons.

Cela tombe bien : « Terrena développe des débouchés de proximité pour ses vingt producteurs de bulbes regroupés au sein de Terrena bulbes. Ils approvisionnent Nova Flore en apport total et sur le long terme. »

Créative, la société propose ainsi une offre plus accessible, davantage axée sur le consommateur néophyte. Le tout, en privilégiant la production française, sur un marché largement dominé par la production intensive hollandaise.

Depuis sa création, l'entreprise champignéenne collectionne les ré-

compenses, diverses et variées. Ces victoires, accordées à l'occasion de concours pour promouvoir le développement durable ou récompenser le dynamisme économique, prouvent que le groupe a tout à gagner en poursuivant dans cette voie.

Avec cette nouvelle étape franchie dans sa croissance, il n'y a pas de raison pour que cela se fane !

(1) Association entre un champignon et un végétal, qui permet de diminuer la consommation d'eau, d'engrais, de pesticides et de produits chimiques.